



# ESPACE JEUNES DE LA CCFP



## INSCRIPTION Vacances Automnes 2022

Je soussigné(e) : .....

Demeurant à : .....

Désire inscrire le jeune : .....

			Matin	Après-midi	Journée	Sortie	Soirée
Lundi	24	Octobre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
Mardi	25	Octobre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
Mercredi	26	Octobre *			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Jeudi	27	Octobre					<input type="radio"/>
Vendredi	28	Octobre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			

\* Inter centre avec EJ Brezolles et Cinéma  16 Places

			Matin	Après-midi	Journée	Sortie	Soirée
Lundi	31	Octobre *			<input type="radio"/>		<input type="radio"/>
Mardi	1er	Novembre	F	F			
Mercredi	2	Novembre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
Jeudi	3	Novembre *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	
Vendredi	4	Novembre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			

\* Inter Centre avec EJ Brezolles à partir de 11h et Veillée : Retour 23H à Brezolles

\* Accrobranche  16 Places

### LE MATIN :

**Ramassage en minibus :**

- La Ferté Vidame (à 9h00 à l'ALSH)**  
 Avec accueil à l'ALSH dès 7h30 **sauf le Lundi 31 Octobre**
- Le Mesnil Thomas (à 9h30)**

- Jaudrais (à 9h45)**
- Digny (à 10h devant l'église)**
- Le jeune arrive seul à l'espace jeunes entre 9h30 et 10h**

### LE SOIR :

- Retour en minibus**  
 **Digny (Le soir à 17h45 devant l'église)**  
 **Jaudrais (Le soir à 17h55)**  
 **Le Mesnil Thomas (à 18h15)**  
 **La Ferté Vidame (Le soir à 18h30 à l'ALSH)**
- Le jeune repart seul de l'espace jeunes entre 17h et 17h45**
- Le jeune est récupéré entre 17h et 17h45**

par un parent ou par\* :

\* les personnes venant chercher votre jeune doivent être notées sur le dossier d'adhésion annuelle ou sur une autorisation spécifique.

**Je m'engage, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, à respecter et à faire respecter par mon enfant le règlement en vigueur dans l'Accueil (visible sur place ou sur le site internet :**

[www.lespep28.org](http://www.lespep28.org))

SIGNATURE OBLIGATOIRE D'UN TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE, PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ")

Fait à : ..... Le : .....

La fiche de réservation est à remettre au responsable de l'Espace Jeunes le plus rapidement possible, accompagnée du dossier unique (si nouvelle inscription) et du règlement des éventuelles sorties avant le :

**Lundi 17 Octobre 2022**

## BAREME DE PARTICIPATION DES FAMILLES

Tarif à définir selon les revenus déclarés aux services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF Partenaires).  
Pensez donc à mettre à jour votre dossier auprès des services de la CAF  
même si vous ne recevez pas de prestations.

### VACANCES SCOLAIRES

Revenus mensuels	Inscription annuelle	Par activité supplémentaire	Tarif séjour par journée
De 0 à 1 200 €	12 €	3 €	11 €
De 1 201 à 1 600 €	13 €	4 €	12 €
De 1 601 à 2 000 €	14 €	5 €	13 €
De 2 001 à 2 800 €	15 €	6 €	14 €
De 2 801 à 3 200 €	16 €	7 €	15 €
De 3 201 à 3 600 €	17 €	8 €	16 €
De 3 601 à 4 000 €	18 €	9 €	17 €
4001 et + et Hors Communauté de	19 €	10 €	18 €

VOTRE TARIF NE POURRA ETRE CALCULÉ QUE PAR LE SECRÉTA-  
RIAT DES PEP 28. CE QUOTIENT VOUS SERA ATTRIBUÉ JUSQU'EN  
DÉCEMBRE 2022 ET SERA RECALCULE EN JANVIER 2023 :



[secretariat2@pep28.asso.fr](mailto:secretariat2@pep28.asso.fr)

02.18.56.80.49

La communauté de communes s'étend sur 15 communes : Boissy-les-Perche, La Chapelle Fortin, Digny, La Framboisière, Jaudrais, Lamblore, Louvilliers-les-Perches, Mesnil Thomas, Morvilliers, La Ferté Vidame, La Puisaye, Les Ressuintes, Rohaire, La Saucelle et Senonches.

# Espace Jeunes

de la Communauté de communes  
des Forêts du Perche  
Situé à Senonches

Année scolaire 2022 - 2023



ASSOCIATION DES PEP 28

3, rue Charles Brune

28110 LUCE

Tél. : 02.37.88.14.14

Site Internet : <http://lespep28.org>

